Comité de Bridge de l'Orléanais
Siège : 68 Avenue Wilson
41000 BLOIS
Tel : 02.37.31.36.41
Email : comite.bridge.orleanais@orange.fr
Site internet : https://comite-orleanais-bridge.fr

Compte rendu de la Réunion du Bureau Exécutif du Comité de Bridge de l'Orléanais du vendredi 06 décembre 2019 à l'ABO

Présents :

Mauricette DANCHAUD, présidente du Comité de l'Orléanais,
Lucette BOIRE, Alain DUBOUILH, Mauricette FONDS BLET, Guy GUÉNAIS, Patrick MALBO, Yves ROBERT, Thierry SIMÉON.

Excusée : Simone FLEURIET.

1. Démission de Mme Délia FIORINI :

Mme Mauricette DANCHAUD et l'ensemble des membres du Comité remercient de sa présence Mme Lucette BOIRE qui a accepté de remplacer Mme Délia FIORINI au de poste de trésorier comme cela a été présenté lors de la dernière assemblée générale. Il faut préciser qu'un appel à candidatures a été lancé à tous les licenciés et que faute de candidat, Mme Lucette BOIRE a accepté d'assurer cette fonction dans l'intérêt du Comité. Le bureau valide la nomination de Mme Lucette BOIRE comme trésorière du Comité de l'Orléanais.

2. Démission de M. Dominique DESNOYER :

Pour raisons personnelles, M. Dominique DESNOYER a présenté sa démission. Il reste toutefois président de la Commission Challenge Michel PAPIN et personne-ressource. Le bureau a la possibilité, selon les statuts, de coopter encore un membre. M. Alain OPINEL du Club de Tours a proposé sa candidature. Le bureau valide sa cooptation et lui propose le poste de président de la Commission des compétitions.

3. Synthèse du Conseil Fédéral et Assemblée Générale de la FFB du 18 octobre 2019 :

Mme Mauricette DANCHAUD a présenté au bureau une synthèse des décisions et des orientations exposées lors du Conseil Fédéral et de l'Assemblée Générale de la FFB du 18 octobre 2019.

En son rapport moral, M. Patrick BOGACKI, Président de la FFB, a confirmé la bonne santé financière dégageant une capacité suffisante de remboursement des emprunts et un autofinancement permettant d'engager des travaux de rénovation et de modernisation de Saint-Cloud pour améliorer les conditions de travail, les espaces et services aux joueurs.
Le risque actuel est l'augmentation de la moyenne d'âge et la diminution du nombre de licences même si l'an dernier, la baisse a été limitée à – 1 000 licenciés. Il souhaite apporter aux clubs de nouveaux outils, notamment d'enseignement et d'aide au recrutement. Il demande aux présidents d'orienter les recrutements vers des cibles telles que les pré-retraités, les comités d'entreprises, les grandes écoles.
Un réaménagement du calendrier des compétitions est prévu et sera communiqué au mois de février 2020.
Le contrat avec FUN BRIDGE a été renégocié pour développer la formation numérique des nouveaux joueurs et revoir la répartition des bénéfices. Cependant le nouveau contrat semble devoir entrainer la suppression des rétrocessions aux clubs. Plusieurs présidents de Comité dont l'Orléanais se sont déclarés défavorables à cette suppression. M. Patrick BOGACKI s'est engagé à réfléchir pour trouver des solutions de compensation.
En son rapport financier, il a été confirmé un résultat d'exercice : 424 000 euros (quatre cent vingt-quatre mille euros)

4. Demande de subvention :

Mme Lucette BOIRE a demandé à la FFB une subvention pour pouvoir rémunérer M. Thierry de LUNA pour la formation des initiateurs. Cette formation devait être assurée par un enseignant de la FFB, il y a deux ans. Si la FFB ne veut pas allouer la subvention, elle pourrait à ce moment-là, confier cette formation à M. Christophe OURSEL. Nous attendons la réponse de la FFB.

5. Stage ARCLUB :

Un stage arbitre de club aura lieu à Chartres les weekends des 21-22 décembre 2019 et 11-12 avril 2020 (9 inscrits). M. Guy GUÉNAIS confirme un projet de stage ARCOM qui aurait lieu à Tours du 22 au 25 juin 2020.

6. Demande de télétravail de Mme Véronique PERDEREAU :

En l'état, le bureau ne peut valider cette demande. Cependant, sont validés l'achat d'une bouilloire et d'un micro-ondes pour lui permettre de prendre ses repas sur place et pour améliorer ses conditions de travail.

7. Demande de 5 heures de travail supplémentaires hebdomadaires et d'autorisation de déplacements à Blois de Mme Catherine DUBERNARD-BESSE :

En l'état, le bureau ne valide pas la demande, souhaitant maintenir les volumes horaires de la secrétaire et de la comptable tels que définis lors de la dernière négociation de leur contrat de travail.

Il tient à bien séparer les missions respectives de chacune. En outre, les déplacements généreraient de nouveaux frais de déplacement.
En revanche, le bureau décide l'allocation à Mme Catherine DUBERNARD-BESSE d'une prime exceptionnelle équivalente à 30 h de travail pour les contraintes et la charge exceptionnelle liés à la mise en œuvre du site internet et la diffusion des nombreux codes licenciés, ainsi que la revalorisation en prime nette de la prime exceptionnelle versée en prime brute en septembre 2019.
La demande de congés et de fermeture du Comité sur la période des vacances scolaires de décembre 2019 est validée.

8. Bilan, formation et lancement du Site Internet :

3 000 visites. Le budget est respecté à 9 200 € TTC (Neuf mille deux cents euros). Pour éviter toute difficulté, la secrétaire envoie les codes des licenciés par club selon leur numéro d'inscription fédérale. Le bureau prévoit la provision au budget du coût correspondant à 10 h d'intervention par an en plus des coûts d'hébergement et de maintenance contractuels. Ces heures d'intervention étant reportables automatiquement sur N+1 si non consommées.

9. Bilan du nombre de licenciés.

À la date du 01 décembre 2019, le nombre de licenciés est en hausse (voir annexe)

10. Conseil Régional :

La date reste à fixer

11. Agenda 2020/2021

Le club de Châteauroux a été choisi pour proposer la photographie ou l'illustration de la couverture. Le bureau laisse le président du Club lancer cette opération selon les modalités de son choix.

12. Bilan commission jeunesse et enseignement :

La convention de partenariat va être renouvelée en décembre 2020. La FFB a adressé de nouveaux documents avec des orientations pour sensibiliser les chefs d'établissement. La commission a de nombreux projets comme la création de clubs de maths dans les écoles pour développer le bridge en collège. Une opération de sensibilisation est prévue en main/juin pour les CM2. Il sera aussi proposé aux présidents de clubs de participer aux journées portes ouvertes de collèges pour présenter le bridge. Cela suppose la mobilisation de volontaires dans chaque club.
À ce jour, 80 binômes profs de maths / licenciés ont été formés. Avec certains professeurs, il pourrait être envisagé de créer des clubs dans les établissements et les amener ensuite en club. À ce jour, déjà deux professeurs se sont inscrits en cours au club de Blois.

13. Saison 2020/2021 :

Les responsables de commissions vont réunir leurs membres pour préparer la saison prochaine. La commission de financement a été missionnée pour étudier le tableau des tarifs et frais pour les arbitres.

14. Réunion du BE :

La prochaine date de la réunion du BE est fixée au vendredi 27 mars 2020 à Vierzon, à 15h00.

La Présidente,
Mauricette DANCHAUD